

DEMANDE DE GÉRANT(E) D'ÉQUIPE pour le Championnat du monde senior

La Fédération canadienne d'escrime est à la recherche d'un(e) gérant(e) d'équipe pour le Championnat du monde senior de 2010.

Cette compétition aura lieu à Paris, en France, et le ou la gérant(e) d'équipe doit être disponible pour voyager avec l'équipe du 28 octobre au 13 novembre 2010, ainsi que pour les stages d'entraînement avant le Championnat du monde qui auront lieu à Montréal à diverse dates.

PROCÉDURE DE CANDIDATURE

1. Tous les candidats doivent détenir une licence en règle de la FCE de 2009-2010, et doivent envoyer une demande écrite, qui comprend :
 - une lettre expliquant pourquoi le ou la candidat(e) veut jouer le rôle de gérant(e) d'équipe, et soulignant ses forces et faiblesses, ainsi que son expérience pertinente;
 - un curriculum vitae complet; et
 - le ou la candidat(e) doit être parfaitement bilingue (anglais et français).
2. Toutes les demandes doivent parvenir au directeur administratif de la FCE, Doug Hannum, avant la date limite.

par la poste à : Gérant(e) d'équipe
 7 Broadway ave #202
 Toronto, ON M4P 3C5

OU

par courriel : ed@fencing.ca (en indiquant Gérant(e) d'équipe dans le titre du message)

Date limite pour les demandes : le 6 octobre 2010

Date de sélection : le 8 octobre 2010

PROCESSUS DE SÉLECTION DU OU DE LA GÉRANT(E) DE L'ÉQUIPE

Le directeur administratif de la FCE est responsable de sélectionner le ou la gérant(e) de l'équipe. Il présidera un sous-comité composé du directeur de la haute performance, de deux entraîneurs nationaux (en poste ou passés), et d'un(e) représentant(e) des athlètes, du Conseil des athlètes.

La sélection du ou de la gérant(e) de l'équipe sera basée sur une évaluation des capacités suivantes des candidats :

- a) Expérience internationales et capacités organisationnelles démontrées (50%)
 - . Précédentes expériences à titre de gérant(e)
 - . Compréhension de la structure de la FIE et des règlements internationaux
 - . Participation passée à des compétitions internationales d'escrime
 - . Niveau élevé d'organisation personnelle et d'efficacité
 - . Connaissance et la planification et de la mise en oeuvre de déplacements sportifs

- b) Capacités de communication (25%)
 - . Langues parlées (anglais et français obligatoires)
 - . Capacités de communication efficaces orale et écrite
 - . Forte capacité d'interagir et de nouer des relations efficacement au nom de l'équipe canadienne

- c) Qualités personnelles (25%)
 - . Bon jugement
 - . Débrouillardise et initiative
 - . Fiable, intègre et professionnel
 - . Enthousiaste et motivateur
 - . Conscientieux et travailleur
 - . Autres capacités et expériences pertinentes et diverses

Tous les membres du comité de sélection se serviront d'un barème simple afin d'évaluer objectivement les candidats. Par exemple : 3 - excellent, 2 - bon, 1 - moyen, 0 – ne satisfait pas au critère.

Le président du sous-comité de sélection est responsable de s'assurer que tous les membres du sous-comité connaissent bien le processus.

RÔLE ET RESPONSABILITÉS DU OU DE LA GÉRANT(E) DE L'ÉQUIPE CANADIENNE AU CHAMPIONNAT DU MONDE DE 2010

Même si les responsabilités du ou de la gérant(e) de l'équipe (GÉ) ont principalement trait à la gestion administrative de l'équipe canadienne, le ou la GÉ a des responsabilités avant, pendant et après la compétition. Le ou la GÉ doit fournir un soutien aux membres de l'équipe, et s'assurer qu'ils sont dans des conditions optimales pour obtenir une performance maximale. Le ou la GÉ collaborera étroitement avec les entraîneurs et se rapportera au directeur de la haute performance. Même si les obligations et les tâches indiquées ci-après constituent les responsabilités principales du ou de la GÉ, dans certaines situations, il ou elle pourra partager ou déléguer ces responsabilités à d'autres membres du personnel de l'équipe. Ces changements ou délégations doivent être faites en consultation avec le directeur de la haute performance.

Les principales responsabilités du ou de la GÉ sont énumérées et expliquées ci-après, mais la liste n'est pas exhaustive. En effet, le ou la GÉ peut se retrouver dans des situations ou circonstances variables qui exigeront qu'il ou elle prennent des initiatives dans le meilleur intérêt des membres de l'équipe canadienne.

Avant la compétition

- Assister aux stages d'entraînement organisés avant le Championnat du monde.
- Participer à toutes les réunions du personnel avant le Championnat du monde.
- Bien connaître le plan d'action de HP pour le Championnat du monde senior, et s'assurer que tous les membres de l'équipe comprennent leur rôle et leurs responsabilités.
- S'assurer que tous les membres de l'équipe connaissent bien le «Code de conduite de la FCE» et l'ont signé.
- Aider le personnel de HP à la planification préalable des activités, ce qui peut inclure les formalités de visas, le voyage aérien, le transport au sol et les arrangements d'hôtel.

Pendant le déplacement et durant la compétition

- Responsable de la mise en oeuvre du plan d'action de HP pour le Championnat du monde.
- Directement responsable de toutes les questions techniques liées à la compétition, à savoir s'assurer que tous les athlètes et toutes les équipes sont bien inscrits, que tous les athlètes et accompagnateurs sont bien accrédités à la compétition, qu'ils ou elles ont un classement en tête de série approprié, vérifier et au besoin corriger toutes les erreurs éventuelles dans les résultats affichés, faire les appels au DT, recueillir les résultats et les autres informations.
- Participer à toutes les réunions des *Chefs de Délégation*.
- Assurer la liaison avec les organisateurs de la compétition et avec la FIE, et aider à résoudre tous les problèmes éventuels dans les meilleurs intérêts de l'équipe.
- S'assurer que tous les membres de l'équipe respectent et appliquent le «Code de conduite de la FCE».
- Être au courant de tous les problèmes pouvant survenir en ce qui concerne les athlètes et les entraîneurs, afin de les résoudre et de prendre les décisions finales les concernant.
- Être responsable de l'organisation quotidienne et de la délégation des tâches, à savoir voyage, hôtel, repas, transport au sol, disponibilité des installations d'entraînement, résolution des

problèmes de dernière minute, déplacements en équipe, activités sociales de l'équipe, et ainsi de suite.

- S'assurer que tous les membres de l'équipe connaissent bien le «Code de conduite de la FCE». Peut déléguer certaines de ces tâches aux entraîneurs nationaux ou adjoints.
- Prendre toutes les précautions nécessaires pour garantir la sécurité de tous les membres de l'équipe.
- S'assurer que tous les membres de l'encadrement de l'équipe exécutent leurs tâches et remplissent leurs responsabilités.
- Responsable de la distribution des informations à tous les membres de l'équipe.
- S'assurer que les arrangements d'hôtel répondent aux besoins de l'équipe, et que la facturation est correcte et correspond aux réservations initiales.
- S'assurer auprès des organisateurs que le transport local est prévu, et résoudre tous les problèmes de transport.
- Arranger l'entraînement sur place. Ces arrangements doivent être réalisés en collaboration avec les entraîneurs de l'équipe.
- Prévoir les repas et les lunchs en fonction des besoins.
- Envoyer tous les jours par fax ou par courriel un résumé des résultats, d'une page, au directeur administratif, ou par courriel à hpd@fencing.ca, ainsi qu'à tous les contacts médias déterminés à l'avance, et ce tous les soirs si le site Web de la compétition n'est pas mis à jour tous les jours. Ces résultats doivent obligatoirement comprendre les trois premiers de chaque épreuve, le nombre de participants, ainsi que les résultats de tous les Canadiens à toutes les épreuves du jour.

Après la compétition

Rédiger le rapport d'après la compétition et l'envoyer au directeur de la haute performance dans les trois semaines suivant le tournoi.

Ce rapport devra contenir des commentaires portant sur :

- la planification avant la compétition;
- le voyage;
- l'hôtel;
- les interactions entre les membres de l'équipe;
- les faits saillants des résultats des Canadiens;
- la liste des problèmes qui sont survenus, ainsi que des solutions apportées à ces problèmes, et le résultat obtenu;
- des recommandations pour l'avenir;
- une conclusion et des impressions générales; et
- des commentaires divers.

Conditions

- La FCE couvrira les coûts de déplacement (voyage, hôtel et per diem) du ou de la GÉ pendant toute la durée prévue du déplacement (stages d'entraînement et Championnat du monde).
- Ce poste est bénévole.